



DEUXIÈME ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE

*Crises et changements en Méditerranée :
La citoyenneté en Mouvement*

TUNIS 1-4 décembre 2011

SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET DÉCLARATIONS



DEUXIÈME ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE

Crises et changements en Méditerranée :
La citoyenneté en Mouvement

TUNIS 1-4 décembre 2011

SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET DÉCLARATIONS

Table des matières

I. INTRODUCTION	5
II. SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET CONCLUSIONS	6
III. DECLARATIONS DU CONSEIL CONSULTATIF	13
3.1 Sur la Tunisie	13
3.2 Sur la Syrie	13
3.3 Sur la Palestine	14
3.4 Sur les changements en Méditerranée	14

I. INTRODUCTION

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune, par la mise en œuvre de rencontres permanentes disposant de méthodes et d'outils novateurs, le premier étant une charte constitutive. Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose néanmoins toute entière sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen.

L'ACM est un processus à moyen et long terme qui veut recueillir l'adhésion d'un grand nombre et d'une grande variété de personnes issues différents secteurs de la société: mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche etc., pour mettre en dialogue les perspectives des citoyens et citoyennes, faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes qui pourront servir, entre autres, à orienter l'action politique dans la région méditerranéenne.

La première Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée qui eut lieu en juillet 2010 à Valencia avait exprimée le besoin de favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne. Depuis 2011, les évolutions intervenues au Nord et au Sud de la Méditerranée ont démontré la détermination des citoyens et des citoyennes à prendre en main durablement leur avenir.

Ainsi, la nature et la portée des changements intervenus dans le Sud de la Méditerranée en 2011 est considérable. Quels que seront les aboutissements de l'onde de choc partie de Tunisie, il est d'ores et déjà certain que le visage de cet espace géographique ne sera plus le même à terme. L'Égypte a souligné le caractère tout sauf anodin de ces événements et aujourd'hui, tous les pays méditerranéens expriment, à des degrés divers, la profondeur des gestations d'ores et déjà engagées.

Des dynamiques citoyennes se retrouvent au Nord de la Méditerranée également, où une conjonction de facteurs a tout aussi bien consacré l'affirmation forte de la citoyenneté en réaction à la crise du politique. Cette même détermination des citoyens fait écho à la profondeur de la foi qu'ils ont en une possible et véritable amélioration de leurs perspectives.

Lors de la deuxième Assemblée à Tunis, ont participé plus de 150 citoyens et citoyennes, provenant de tous les pays de la Méditerranée, et des représentants des diverses institutions et entités publiques présentes en Méditerranée pour dialoguer autour du thème « crises et des changements en Méditerranée : la citoyenneté en mouvement ».

II. SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET CONCLUSIONS

La rencontre de l'ACM s'est tenue en Tunisie à Tunis, un pays et une ville aux résonances profondes dans l'histoire de la Méditerranée et qui a la gloire d'avoir initié un processus de transformations politiques et sociales qui mérite tout notre appui.

Le peuple de la Tunisie doit être fier, de même que le peuple de l'Égypte, d'avoir initié une nouvelle étape dans la vie politique de la Méditerranée. Un processus par lequel transigent désormais, sous différentes formes et rythmes, tous les peuples de la Méditerranée méridionale et orientale à la recherche de la démocratie, du développement, de la dignité et de la paix.

Cette rencontre a rassemblé plus de 150 participants venus de tous les coins de la Méditerranée, des cercles de Thessalie, d'Albanie, du Monténégro, de Rome, de Naples, de Chypre, de Valencia, de Casablanca, d'Oran, des amis de l'Égypte, du Liban, de la Turquie, de la Syrie et des autres pays de la Méditerranée qui par leurs efforts ont permis l'avancée des idées vers l'avenir.

Elle a rassemblé aussi des représentants de diverses institutions publiques qui interviennent dans l'espace méditerranéen : Conseil européen, Commission européenne, Parlement européen, Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne

(ARLEM), Conseil économique et social euro-méditerranéen (CESE), Conseil de l'Europe, Fondation Anna Lindh, Université Euro-Méditerranéenne (EMUNI), Confédération Européenne des Syndicats (CES), Assemblée Parlementaire Méditerranéenne (APM), Ligue Arabe, Union du Maghreb Arabe (UMA), Union Africaine.

L'ACM est un espace de dialogue permanent. Un lieu de rencontre où se pratique la diplomatie citoyenne, entre égaux, sans distinction d'origine culturelle, religieuse, nationale ou de genre. L'ACM est née libre et demeure libre, permettant l'expression de l'identité méditerranéenne fondée sur la reconnaissance de sa diversité.

En juillet de l'année 2010 nous étions à Valence en Espagne. A cette occasion, nous avons invité les participants à un dialogue ouvert pour permettre de progresser vers une communauté méditerranéenne des peuples, construite avec la participation de la citoyenneté. Aujourd'hui, nous constatons que la citoyenneté s'est mise en mouvement dans toute la région.

LES AGORAS

A Tunis, lors de cette deuxième Assemblée, dans les agoras géographiques on a eu l'occasion d'analyser, chacun depuis son point de vue, les événements et les situations qui traversent notre mer, de la Turquie à l'Espagne, du Maroc à l'Égypte. Qu'est-ce qui se passe? Pourquoi? Quels sont les acteurs ? Quels sont les enjeux?

On a affirmé que la liberté et la dignité sont des valeurs individuelles et collectives inaliénables à l'être humain. La lutte pour ces valeurs éternelles traverse l'histoire de l'humanité. Notre histoire comme peuples méditerranéens ne peut pas s'écrire sans raconter ces luttes. Luttés pour l'égalité, pour la justice, pour la solidarité, pour la démocratie, pour la tolérance, pour le respect mutuel. Tel est le sens ultime des changements qui récemment se sont produits et que les peuples méditerranéens sont entrain d'impulser avec force.

La jeunesse a été à l'origine des contestations citoyennes au Nord et au Sud de la Méditerranée.

Les participants reconnaissent la Méditerranée comme un espace humain divers, un lieu d'échange et de dialogue, avec son histoire commune où la citoyenneté exige des changements.

Les événements induisent une volonté politique de collaborer et de repenser les relations Euro-Méditerranéennes et pourraient conduire à une nouvelle coopération régionale, plus égale. De plus, ils offrent aux citoyens l'opportunité de développer un nouveau modèle de démocratie, propre à leur histoire et leur culture.

La richesse des débats, la pertinence du constat posé et la volonté claire de renforcer la participation citoyenne à la vie politique démontre toute l'importance d'une initiative telle que l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée. Ce n'est que par l'engagement citoyen que nous pourrions créer une plus grande unité en Méditerranée.

Dans les Agoras thématiques (perspectives politiques, perspectives économiques, l'égalité et les perspectives de paix, dialogue culturel et religieux) beaucoup d'idées sont sorties. Les textes publiés dans ce rapport vont permettre de développer les prochains mois des activités beaucoup plus concrètes dans les espaces territoriaux où l'ACM s'est articulée.

Les peuples de la Méditerranée traversent une période de crises économiques, politiques et sociales sévères. Les tambours de la crise et de la guerre résonnent fortement. Les événements vécus en Libye, les crimes condamnables en Syrie, les difficultés du processus en Égypte, la situation du peuple palestinien et du peuple sahraoui, l'ingérence permanente de puissances étrangères, nous préoccupent. Mais également nous sommes inquiets par la situation sociale et économique qui frappe les peuples méditerranéens du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce, soumis à une crise et à des pouvoirs extérieurs qui affaiblissent la légitimité de leurs systèmes politiques démocratiques.

La Méditerranée est encore loin d'être la mer de la culture, du développement et de la paix à laquelle les gens aspirent. Il est nécessaire d'unir nos forces, nos volontés et nos compétences pour réorienter les politiques. Il y a un rapport étroit entre le rôle des institutions publiques et la citoyenneté car la source de légitimité des institutions publiques c'est la

citoyenneté. Un lien important qu'il ne faut jamais oublier au risque d'avoir beaucoup de problèmes comme ceux qui ont été évoqués pendant ces jours.

Nous rejetons le fanatisme, l'individualisme exacerbé, l'abus de pouvoir, l'utilisation injuste de la force, la violence sans limites qui, malheureusement, ont été et sont toujours présents en Méditerranée. Il est temps de mettre en œuvre des solutions efficaces aux vieux conflits qui aujourd'hui encore se développent dans notre région. Il est temps de proclamer les Droits de l'Homme et les faire respecter.

L'ACM défend l'accès des femmes aux droits dans la sphère politique, économique, sociale et culturelle et signale l'importance de la séparation des pouvoirs pour la garantie des libertés individuelles et le droit des femmes.

Il faut maintenir l'espoir des jeunes, acteurs du changement en facilitant leur mobilité et en les impliquant dans le débat politique et économique.

Les citoyens et citoyennes ont le droit d'accès universel à une éducation publique de qualité. Il faut rappeler les apports des diverses civilisations méditerranéennes dans les manuels scolaires. Il faut encourager les échanges universitaires. L'éducation peut être le noyau d'un cadre multilatéral méditerranéen renouvelé. Une mention spéciale a été dédiée à l'importance de l'éducation démocratique de l'armée et des renforcements du rôle de la société civile dans la formation des forces armées.

Le développement des peuples méditerranéens doit être fondé sur les principes de la justice et l'égalité. Le système économique doit favoriser la création d'emploi. Il serait pertinent de créer un observatoire méditerranéen de l'emploi et de l'immigration professionnelle.

On a renforcé l'idée d'appartenance méditerranéenne basée sur l'interdépendance historique des populations méditerranéennes diverses. La diversité culturelle et religieuse méditerranéenne est une part essentielle du patrimoine commun, de même que le respect des minorités.

Les relations Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud doivent être basées sur la confiance mutuelle et s'inscrivent dans un agenda régional méditerranéen central pour les rapports entre l'Union européenne et l'Union africaine.

CONCLUSIONS

Les synthèses partielles qui accompagnent le présent rapport et les textes des intervenants illustrent la grande participation et la forte capacité d'analyse et de propositions dans les Agoras géographiques et thématiques. La relecture attentive du présent rapport est une source précieuse de connaissances sur la réalité des turbulences en Méditerranée aujourd'hui.

Monsieur Edgar Morin, exemple de la résistance et de l'intelligence, membre du Conseil Consultatif de l'ACM., dans son intervention a décrit tout un processus stratégique pour les peuples de la Méditerranée. C'est l'idée de résister, c'est l'idée de mettre en avant son identité basée sur sa diversité. L'idée d'être capable d'aller vers l'espace politique avec des décisions politiques, des lignes de travail concrètes capables de tirer les leçons du passé, de comprendre la réalité actuelle et construire la Méditerranée qui est la nôtre.

Dans son intervention, Monsieur Joseph Chilengi, Président du Comité de pilotage du Dialogue avec les Organisations de la Société Civile de l'Union Africaine, a émis des idées qui vont être utiles pour les desseins stratégiques des travaux de l'ACM, pour favoriser la collaboration avec l'espace citoyen tout en tenant compte des préoccupations de l'Afrique vers la Méditerranée.

Dans son message la Confédération Européenne des Syndicats nous demande de respecter en profondeur le rôle des travailleurs dans tous les processus qui se développent en Méditerranée. La Confédération exprime sa volonté de continuer et d'approfondir les rapports entre les syndicats de travailleurs européens et les syndicats de travailleurs de tous les pays de la Méditerranée.

Le Directeur du Cabinet du Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) nous a dit qu'il a pris note du programme et du contenu de l'ACM et qu'il a lu très attentivement la Charte Constitutive de l'ACM. Il affirme qu'il est touché par l'approche qu'il y a entre notre démarche et les événements importants qui ont lieu dans le Maghreb. Que les changements démocratiques qui sont en cours ont un rapport étroit avec les valeurs et les principes exprimés dans la Charte Constitutive de l'ACM.

Monsieur Sergio Piazzi, Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne (APM), nous adresse ses plus vifs remerciements pour l'invitation et il exprime le besoin de renforcer le partenariat avec l'ACM afin de poursuivre nos efforts communs pour soutenir les processus de transitions démocratiques en Méditerranée et envisager la perspective de coopération dans le futur. Dans ce sens il faut rappeler que l'ACM est en relation avec l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne qui est en train de prendre un accord qui donnera à l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée un statut d'observateur.

Nous avons rendu hommage à tous les peuples de la Méditerranée qui travaillent pour leur avenir. Un avenir qui va être construit par eux. Ce ne sont pas uniquement les institutions publiques européennes ou africaines, même si elles nous représentent, qui vont construire l'avenir des peuples de la Méditerranée. Ce sont les peuples de la Méditerranée qui sont entrain d'écrire leur destin, avec leur liberté, leur façon de voir les choses, leur histoire, avec la jeunesse et avec l'ensemble des sociétés.

L'ACM n'est pas une assemblée politique. Ce n'est pas une Assemblée qui prétend occuper l'espace des partis politiques ou institutions publiques. C'est une Assemblée exclusivement de citoyens et citoyennes avec l'importance, grande et petite, que le terme citoyen et citoyenne comporte. Grande, parce que la citoyenneté c'est la source de toute légitimité politique, c'est la source des communautés, du peuple sujet de droits et de responsabilités. Mais petite aussi, parce que face à nous, le peuple, citoyens et citoyennes, on trouve parfois la force énorme des pouvoirs économiques avec leurs intérêts qui dominant le scénario de la réalité.

Les interventions que nous avons entendues pendant l'Assemblée nous donnent de l'espoir et de la force pour continuer notre travail. Un travail basé sur des principes et des valeurs universels qui se trouvent dans la Charte de l'ACM. Des principes et des valeurs qui, comme nous le savons, ne s'imposent pas par la force. Ce sont des principes et des valeurs qui sont partagés avec la connaissance, la compréhension, la tolérance et l'exercice de la solidarité entre les personnes et les peuples.

Nous, les peuples du nord de la Méditerranée et les peuples du sud de la Méditerranée, nous savons ce qu'est la servitude dans notre histoire récente

et ancienne, ce qu'est la peur. Ce sont deux constantes dans notre histoire si bien que nous savons combien il est difficile d'avancer contre ces deux présences dominantes, mais nous avançons.

On a parlé de la transition démocratique en Espagne, au Portugal et en Grèce. Des transitions non miraculeuses, complexes avec beaucoup de contradictions internes et qui parfois sont à la base des problèmes économiques actuels. Les transitions politiques démocratiques ne résolvent pas tous les problèmes de la société mais ce sont des processus nécessaires pour la construction d'un espace politique démocratique capable de donner la parole au peuple.

Notre Assemblée cherche à travers le dialogue citoyen à construire des espaces de liberté et de dialogues entre citoyens et citoyennes de la Méditerranée. Et tout cela au même moment où les institutions euro-méditerranéennes ont l'obligation de revoir sérieusement leurs positions puisque bon nombre d'entre elles ont été brisées par la citoyenneté en mouvement. Au même moment où les peuples d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient s'interrogent sur leur avenir et exigent des réponses sérieuses à leurs problèmes politiques, sociaux et économiques. Au même moment où les peuples de l'Europe du Sud tentent de surmonter difficilement des tempêtes qui, de l'intérieur comme de l'extérieur, veulent les soumettre à de grands sacrifices et renoncements dans leur vie.

Ce sont les jeunes et les femmes les principaux protagonistes de l'histoire qui est entrain de s'écrire. Ce sont eux, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui impulsent fortement les processus de changement en cours. Depuis ici, aujourd'hui, nous voulons leur rendre hommage.

Pendant ces jours nous avons eu plusieurs propositions de partenariat qui vont permettre l'élargissement du travail de l'ACM. En particulier avec l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (APM), le Comité des Régions, L'ARLEM, le Conseil Economique et social euro-méditerranéen (CESE) et l'Université Euro-Méditerranéenne (EMUNI).

Nous avons adopté quatre déclarations du Conseil Consultatif concernant l'actualité méditerranéenne, incluses dans cette mémoire.

Il faut remercier encore une fois nos amis tunisiens qui nous ont donné la possibilité de mieux connaître la réalité de leur pays. Je remercie aussi toutes les institutions publiques qui nous ont accompagnés, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme pour son appui permanent qui a permis la naissance et le développement de l'ACM, toute l'équipe de travail, notamment Monsieur Ahmed Driss, du Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales (CEMI).

III. DECLARATIONS DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACM

3.1 Sur la Tunisie

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, ayant constaté les changements politiques intervenus en Tunisie : Saluons les avancées remarquables qu'ont réalisées les citoyens tunisiens pour répondre à leurs aspirations à la dignité et la liberté en vue de l'édification d'une société démocratique fondée sur le respect des droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

L'ACM accueille avec chaleur la transformation politique du pays vers une démocratie participative suite à l'organisation d'un scrutin unanimement reconnu libre et transparent, ayant établi un pluralisme réel et représentatif.

L'ACM apporte tout son soutien moral aux acquis réalisés par le peuple tunisien vers une démocratie saine, stable et durable.

3.2 Sur la Syrie

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, affirmons que les violations graves des droits de l'Homme et l'utilisation indiscriminée et disproportionnée de la force contre le peuple constituent des crimes contre l'humanité. C'est pourquoi nous condamnons sans réserve les crimes commis en Syrie par les pouvoirs de l'état contre un peuple désarmé revendiquant sa liberté.

Nous appelons les sociétés arabes, les sociétés européennes et la communauté internationale à :

Assumer leur responsabilité envers le peuple syrien.

Œuvrer à mettre un terme aux massacres par le biais des mécanismes pacifiques du droit international

Et dénoncer tous ces crimes devant la Cour pénale internationale.

3.3 Sur la Palestine

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée,

Félicitons l'UNESCO pour avoir admis la Palestine comme Etat-membre,

Appelons la communauté internationale à respecter ses engagements et à reconnaître le droit des Palestiniens à l'indépendance et à leur adhésion comme Etat-membre des Nations Unies.

- soutenons l'élaboration d'accords de paix entre Palestiniens et Israéliens favorisant la reconnaissance de deux Etats et permettant à tous les pays de la région à vivre en paix et en sécurité.
- Nous nous engageons à soutenir des projets communs des sociétés civiles palestiniennes et israéliennes fondés sur le respect mutuel et l'intérêt commun.

3.4 Sur les changements en Méditerranée

Avec les évolutions de l'année 2011, les citoyens et citoyennes de la Méditerranée ont prouvé leur volonté de changement. De la Tunisie à l'Egypte, de l'Espagne à Israël en passant par la Grèce, les mouvements citoyens ont montré leur volonté de lutte pour la dignité et la liberté.

Dans ce contexte, l'ACM :

Rend hommage aux victimes qui ont payé de leur personne le prix de leurs luttes pour leurs convictions ;

Appelle à ce que toutes les initiatives citoyennes demeurent dans un cadre pacifique ;

En appelle à ce que les gouvernements prennent sérieusement en considération les revendications de leurs citoyens, dans un esprit de dialogue, d'ouverture et de respect des droits humains, que ce soit en termes de liberté de constitution et d'organisation, de liberté d'expression, ou encore d'opportunité de diffusion d'idées et initiatives;

Insiste sur l'importance de structurer les initiatives citoyennes en réseaux capables de faire avancer l'espace politique de la communauté méditerranéenne des peuples.

L'ACM continuera pour sa part à promouvoir :

Les principes et valeurs contenus dans sa charte constitutive

Sa mission de coordination et articulation des efforts pour l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne.

Avec le soutien de



Coordination ACM



Secrétariat ACM

c/o MEDEA Institute, 24 Square de Meeûs, 1000 Brussels, Belgium
Tel : +32223 11300 / Fax : +32223 10646 / Email : contact@acimedit.net

Signez la charte constitutive
en faveur de l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples
<http://acimedit.net/fr/signature>